



## FRAIS

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement\*

Frais d'entrée	4.00%
Frais de sortie	Aucune

Les frais d'entrée/de sortie indiqués sont des montants maximums. Dans certains cas (notamment lors de la conversion de parts en parts d'autres fonds ou d'autres catégories de parts d'Aviva Investors), il est possible que vous payiez moins – le montant effectif des frais d'entrée et de sortie peut vous être communiqué par votre conseiller financier/distributeur.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.41%
----------------	-------

Les frais courants présentés ici pour cette nouvelle catégorie d'actions sont une estimation. Le rapport annuel de l'OPCVM pour chaque exercice comprendra des détails sur les frais exacts. Le montant des frais courants exclut les commissions de performance et les frais de transactions de portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée/de sortie versés par le Fonds lors de la vente ou l'achat de parts dans un autre organisme de placement collectif.

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

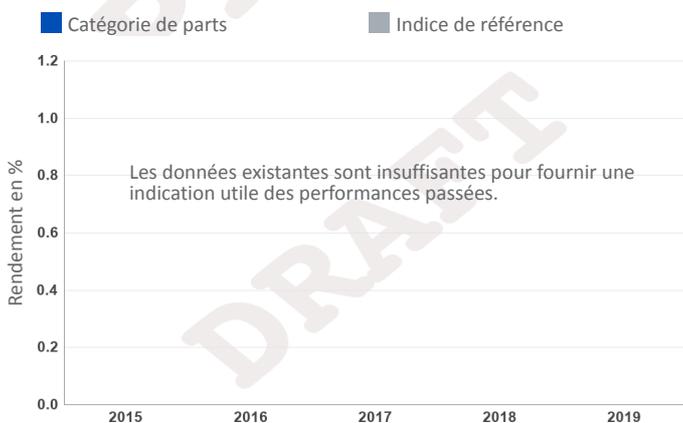
Des frais de conversion de maximum 1 % peuvent s'appliquer en cas de conversion dans d'autres fonds ou catégories d'actions au sein d'Aviva Investors.

\*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Pour plus d'informations concernant les frais, y compris une description complète des commissions de performance applicables (le cas échéant), veuillez consulter les sections relatives aux frais du Prospectus du Fonds.

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

## PERFORMANCES PASSÉES



La Catégorie de parts a été lancée le 31 août 2020.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Le Dépositaire est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

D'autres informations sur Aviva Investors, des exemplaires de son Prospectus et de ses derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement, en anglais, auprès d'Aviva Investors Luxembourg S.A., 2, rue du Fort Bourbon, Luxembourg, L- 1249, ou de l'Agent de transfert, RBC Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, Esch-sur-Alzette, Luxembourg, L-4360, ou sur le site Web [www.avivainvestors.com](http://www.avivainvestors.com), où les derniers prix des parts du Fonds et des informations sur l'achat/la vente de parts sont disponibles.

Vous pouvez convertir vos parts en parts d'autres fonds ou d'autres catégories de parts d'Aviva Investors, sous réserve des dispositions de la Section « Investir dans les Compartiments » du Prospectus.

Aviva Investors est soumis à la législation et à la réglementation fiscales luxembourgeoises. Cela peut avoir un impact sur votre propre situation fiscale et il vous est conseillé de consulter un conseiller fiscal dans votre pays de résidence.

Aviva Investors est une société constituée sous forme de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) avec plusieurs compartiments. Le présent document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de la SICAV. Les passifs de chaque fonds sont séparés et les actifs de ce Fonds ne seront pas utilisés pour payer les dettes d'autres fonds.

La responsabilité d'Aviva Investors Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Les détails de la dernière politique de rémunération de la Société de gestion, avec la composition de son comité de rémunération, une description des éléments clés et une présentation de la façon dont elle est déterminée, sont disponibles sur [www.avivainvestors.com](http://www.avivainvestors.com). Un exemplaire imprimé peut être obtenu gratuitement auprès du siège de la Société de gestion.

Le compartiment, qui a été lancé le 22 juillet 2019, est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. La Société de gestion est agréée au Luxembourg et supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.